Révolution tranquille et gouvernance : trois chantiers — éducation, santé et culture

Gilles Paquet

L'avenir, juge éclairé et intègre, mais qui arrive, hélas ! toujours trop tard.

Alexis de Tocqueville

La démographie explique à peu près les deux tiers de tout.

David Foot

On ne peut expliquer, disait Tocqueville, que des faits circonscrits. Voilà pourquoi expliquer la Révolution tranquille est un objectif en toute rigueur inaccessible. C'est le grand mérite des organisateurs de ce cycle de conférences sur les cinquante ans de la Révolution tranquille que d'avoir découpé le phénomène Révolution tranquille au Québec en morceaux séparés, plus ou moins étanches, et d'en avoir confié la radiographie à un éventail de personnes aux manières de voir fort disparates.

On m'a demandé — moi, débronzeur de certains excès mythocratiques dans le traitement de la Révolution tran-

mepND_la_revolution_tranquille.indd 47 11-08-17 16:49

quille[1] — un constat sur des chantiers où il y a eu indéniablement grands dérangements — l'éducation, la santé et la culture. Je ne peux le faire que sur le mode du questionnement : c'est dans mon ADN depuis ma prime jeunesse au pied de la Pente douce à Québec.

Révolution, attribution, épiphanies… et faits stylisés

Avant d'entrer dans ces chantiers particuliers, quelques clarifications, et quelques faits stylisés.

Y-a-t-il eu dans les trois domaines qui nous intéressent véritable révolution ? Si dérangements fondamentaux il a eu, peut-on les attribuer à ce phénomène mal défini qu'a censément été la Révolution tranquille ? Et peut-on présumer que ces transformations (pour autant qu'elles ont pu avoir des effets de discontinuité) ont engendré de vastes sauts en avant vers des situations dramatiquement meilleures, vers des épiphanies ?

Quant aux faits stylisés, il s'agit de faits bien établis qu'on a tendance à oublier, et qui peuvent clairement interpeller certaines argumentations canoniques un peu courtes.

En un mot, dans l'un et l'autre cas, il s'agit de rappeler certains aspects du contexte qui peuvent relativiser certaines inférences télescopées.

---

1. Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille,* Montréal, Liber, 1999.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 48 11-08-17 16:49

a) Clarifications

Une révolution est un *changement sociétal,* une discontinuité, un changement *qualitatif.* Voilà qui est différent d'un simple *changement social* davantage continu. La métaphore du H_2O (qui passe d'un état solide à un état liquide puis à un état gazeux au fur et à mesure que la température s'accroît de façon continue) est utilisée par Edward Tiryakian[2] pour départager le changement social continu du changement qui révolutionne — quand l'évolution traverse certains seuils.

D'abord, la question de savoir s'il y a eu discontinuité fondamentale est loin d'être résolue. Il existe bien des observateurs sérieux qui ont insisté sur la continuité entre l'avant et l'après 1960[3] avec évidence probante à l'appui. Et il est clair que mes deux prédécesseurs à cette tribune (Yvan Lamonde et Lucia Ferretti) vont *grosso modo* dans le même sens.

Ensuite, on ne saurait donc pas attribuer imprudemment et aveuglément les changements plus ou moins dramatiques qu'on a observés à une cause unique, à un magma assez informe et assez mal défini comme « la Révolution tranquille » sans tomber dans une attribution fumeuse.

En fait, tout phénomène d'attribution crédible doit pou-

2. Edward A. Tiryakian, « A Model of Societal Change and Its Lead Indicators », dans Samuel Z. Klausner (dir.), *The Study of Total Societies,* New York, Anchor Books, 1967, p. 69-97.

3. Daniel Latouche, « La vraie nature de… la Révolution tranquille », *Revue canadienne de science politique,* vol. 7, nº 3 (1974), p. 525-536 ; Gary Caldwell et Dan Czarnocki, « Un rattrapage raté », *Recherches sociographiques,* vol. 18, nº 1 (1977), p. 9-58 ; nº 3 (1977), p. 367-393.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 49 11-08-17 16:49

voir mettre en visibilité les mécanismes qui relient la cause aux effets. Il ne suffit pas de suggérer des liens plausibles ou putatifs à la manière de certaines fables d'antan dans lesquelles tous les maux étaient allègrement attribués à la Conquête, au « fédéral » ou autres ânes de service.

Enfin, quant à savoir si certains dérangements dans ces divers secteurs ont été de magnifiques réussites, cela dépend des secteurs, des horizons temporels et des critères retenus. Des développements improvisés ont eu des effets bénéfiques extraordinaires et permanents dans certains domaines, mais ils ont fait long feu ailleurs, et ce, pour toutes sortes de raisons qui souvent tiennent au fait qu'on a justement beaucoup improvisé.

De là nos trois questions dans les trois secteurs : quelle a été la source des changements dans ces secteurs ? à quoi peut-on attribuer les dérapages s'il y en a eus ? et quel est le degré d'inachèvement des travaux enclenchés, quel déblocage est nécessaire ? À ces trois questions, les réponses sont claires : le changement a souvent été déclenché par la démographie ; les dérapages sont venus d'un étatisme excessif ; et le déblocage ne peut venir que d'une nouvelle gouvernance.

b) Faits stylisés

Par faits stylisés ou importants, j'entends des constats généraux d'ordre empirique, mais pas nécessairement quantifiés, sur lesquels les observateurs en sont arrivés à s'entendre, même s'il y a désaccord sur les manières de les présenter, de les expliquer et de les interpréter — des constats dont il faut tenir compte au moment où on fait le point sur les divers dossiers sectoriels, parce qu'ils peuvent suggérer des interprétations

mepND_la_revolution_tranquille.indd 50 11-08-17 16:49

fort différentes de celles qui sont en vogue.

Je donne en rafale un certain nombre de ces faits stylisés à propos desquels l'accord s'est fait dans le groupe des observateurs au courant de ces dossiers — et qui viennent s'ajouter à ceux que mes prédécesseurs ont mis en évidence dans les conférences antérieures :

• l'urbanisation du Québec dans la décennie des années 40 a été phénoménale : il s'est urbanisé autant de gens dans cette décennie que dans tout le siècle qui a précédé ;
• entre 1951 et 1966, il va naître deux millions de Québécois : en 1966, *grosso modo,* un Québécois sur trois aura moins de quinze ans ; beaucoup de jeunes : plus de personnes à l'école qu'au travail, sans pouvoir, mais avec beaucoup de temps libre et de grands espoirs (ce qu'on nommera *l'esprit de 1968*) ;
• entre 1870 et 1957, le taux de croissance de la valeur ajoutée par année-personne est comparable à celui de l'Ontario ; entre 1935 et 1955, le taux de croissance de la production industrielle au Québec dépasse celui de l'Ontario ; entre 1946 et 1958, le niveau du revenu personnel par habitant au Québec progressait de plus de 5 % par année et gagnait sur celui de l'Ontario ;
• les années 50 ont été la seule décennie du XX^{e} siècle où les migrations interprovinciales ont donné un solde positif au Québec ;
• au cours des deux décennies antérieures à 1967-1968, les inscriptions à tous les ordres d'enseignement augmentaient très rapidement ;
• les changements dramatiques dans le régime des relations de travail (en particulier dans le secteur public) ont eu un

mepND_la_revolution_tranquille.indd 51 11-08-17 16:49

impact sur la montée des corporatismes, sur la détérioration du climat social, et sur l'explosion salariale dans la période subséquente ;

• il y a eu aussi dans tout le monde occidental (et au Québec aussi fortement qu'ailleurs), dans l'après Seconde Guerre mondiale, la montée d'un grand relativisme moral qui n'a pas été sans rappeler le vent idéologique ayant soufflé sur le monde Atlantique à la fin du XVIII[e] siècle enclenchant alors ce qu'on a nommé la *Révolution Atlantique* (Godechot-Palmer)[4] ;

• il y a enfin l'arrivée sur la scène occidentale de l'idéologie des droits de la personne (dans la foulée de la Déclaration des Nations Unies de 1948) et de la légitimité de demandes illimitées vis-à-vis de l'État — qui vont amener le citoyen à réclamer de l'État dit providence qu'il soit l'instrument de la réalisation de toutes sortes de gratifications, et à se déresponsabiliser relativement de sa propre condition ; cela est pleinement capturé par le slogan de Mai 1968 : « soyez réaliste, demandez l'impossible ! »

Il ne s'agit évidemment pas d'une liste compréhensive mais seulement indicative de certaines forces en jeu dans les milieux externe et interne.

De ces faits stylisés, je conclus que les chromos *Grande Noirceur* et *Révolution Tranquille* sont indûment réducteurs pour caractériser l'avant et l'après 1960 au Québec si l'on cherche une explication persuasive et non pas seulement une

4. Peter H. Amann, *The Eighteenth-Century Revolution: French or Western ?*, Boston, Heath, 1963.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 52 11-08-17 16:49

fabulation inspirante.

Éducation

Le système d'éducation québécois a subi de nombreuses transformations dans les années 60. La grande cause de ces transformations est cependant moins le volontarisme des politiciens et des bureaucrates qu'une grande vague démographique dont les effets ont commencé à se faire sentir dès avant 1960. C'est pour répondre aux besoins criants de cette grande vague démographique qu'on va devoir commencer à construire tout un réseau d'écoles et d'institutions sanitaires déjà sous le régime Duplessis. L'État va être le grand improvisateur de ces transformations forcées, pour parer au plus urgent, parce que le privé et le « sans but-lucratif » sont débordés. La grande cause du dérangement sera cependant démographique.

Sans aucun doute, les accompagnateurs politico-bureaucratiques de ce mouvement vont y mettre du leur : on va voter bien des lois scolaires dans les années 60 — allongeant l'âge de fréquentation scolaire obligatoire, consolidant plus de 1 000 commissions scolaires en une soixantaine, et les obligeant à assurer l'enseignement secondaire, etc. Mais cet ajustement avait déjà commencé dès les années 40, et s'était poursuivi avec force dans les années 50, en proportion de l'augmentation de la clientèle réclamant des institutions supplémentaires. Dans les années 60, on répond seulement aux goulots d'étranglement subséquents qui se matérialisent.

En effet, les baby boomers ne mourant pas en arrivant à l'adolescence, on va inventer, en cascade, les cégeps pour

mepND_la_revolution_tranquille.indd 53 11-08-17 16:49

prendre le relais des polyvalentes en 1967, et l'Université du Québec, créée en décembre 1968, pour prendre le relais des cégeps : une cascade d'établissements pour accueillir l'énorme vague d'étudiants que les institutions existantes n'auraient su accueillir, et qu'une population québécoise dont le revenu croît vite n'aurait pas accepté qu'on sacrifie.

La « démocratisation de l'éducation » est le slogan qu'on utilisera pour décrire la mise en place de ces nouvelles structures d'accueil dans les années 60. La population était favorable à la réforme des structures (vague démographique oblige, des réformes s'imposaient), mais elle n'a pas été impressionnée par la *qualité* du produit des nouveaux établissements (polyvalentes, cégeps). La grogne a commencé dès les années 60.

C'est que l'improvisation dans le désordre a été encouragée par des ambitions de massification et de bureaucratisation qui ont fait que la qualité et la rigueur n'étaient pas toujours au rendez-vous. L'étatisation de l'éducation, qui a mené à une imposition des programmes par le ministère, a provoqué non seulement la grogne des professeurs (mieux armés pour contester le gouvernement par le nouveau régime de relations de travail), mais aussi celle des parents et des étudiants, car il y aura un taux de décrochage navrant. Ces tensions perdurent. Les changements récents dans la gouvernance des commissions scolaires (qu'on a pensé un moment abolir) par les soins de la loi 88 constituent seulement les derniers soubresauts en date d'un processus de réajustement, ayant pour objectif, nous dit-on, de *relaxer* un tant soit peu la rigidité de l'appareil étato-bureaucratique fort lourd mis en place dans les années 60.

Le problème de gouvernance n'est toujours pas résolu, et

mepND_la_revolution_tranquille.indd 54 11-08-17 16:49

c'est le problème central du modèle étato-bureaucratique québécois dont l'éducation est une instanciation. C'est seulement au cours des dernières années[5] que l'on a commencé à « accepter » (avec beaucoup de prudence et une grogne évidente et tapageuse dans certains milieux) le fait que « les institutions de gouvernement n'ont plus le monopole de l'action publique » dans un monde ou pouvoir, ressources et information sont vastement distribués. La gouvernance propose une nouvelle manière de voir qui, face à des univers fragmentés, à un pluralisme social profond, et à des légitimités éparses, suggère des gouvernes participatives et décentralisées. Or cette transition d'une gouverne étatique, centralisée et bureaucratique, vers une gouverne plurielle et distribuée s'est amorcée dans la douleur, et reste grandement à faire.

Au début, en éducation, il fallait évidemment travailler à la hache, et faire face au problème « quantitatif » de la horde démographique. Un appareil d'État a semblé être le seul mécanisme capable de parer au plus urgent. On verra dix ans plus tard la même vague démographique engendrer une modification en profondeur de l'assurance-chômage quand il deviendra clair que le marché du travail ne pouvait pas absorber (si ce n'est dans un grand désordre) l'afflux de nouveaux entrants sur le marché du travail.

Mais une fois le gros du choc démographique passé, l'appareil d'État n'a pas voulu lâcher prise, même quand il est devenu clair que tous les intervenants (professeurs, parents, étudiants) se considéraient mal servis par le monopole public

5. Pierre Hamel et Bernard Jouve, *Un modèle québécois ?,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 55 11-08-17 16:49

qui imposait un régime pédagogique inadéquat.

L'impact de ce monopole d'État et de sa bureaucratie a été catastrophique, diront les économistes et sociologues qui ont écrit un livre noir accablant[6]. Mais rien ne saurait mieux exprimer la faillite que les spectaculaires taux de décrochage scolaire et les dénonciations de Jean-Paul Desbiens (dit frère Untel) qui, dans sa préface au livre de Migué et Marceau, a dit son amer désappointement avec verve, mais aussi avec la légitimité de celui qui avait lancé un débat important sur l'éducation au Québec à la fin des années 50[7].

Le système scolaire a bien accueilli un plus grand nombre d'étudiants, mais il y a eu *faillite qualitative.* À quoi tient cette faillite ?

Desbiens dénonce, dans la préface du livre de Migué et Marceau, l'incurie des parents (qui « ne constituent pas une force organisée, sauf en cas de crises pointues et localisées ») et de l'opinion publique (« fugace, distraite, facilement manipulable en cette matière ») mais surtout « une Sainte-Alliance entre les politiciens, les syndicats d'enseignants et les bureaucrates en faveur du maintien et de l'extension du monopole. Les clientèles captives sont moins rétives, moins malcommodes que les clientèles libres » (p. xiv).

---

6. Jean-Luc Migué et Richard Marceau, *Le Monopole public de l'éducation,* Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989 ; Gilles Gagné (dir.), *Main basse sur l'éducation,* Québec, Nota bene, 1999 ; Gilles Paquet, *Pathologies de gouvernance,* Montréal, Liber, 2004, chapitres 12 et 13.

7. Jean-Paul Desbiens, *Les Insolences du frère Untel,* Montréal, Éditions de l'homme, 1960 ; Jean-Paul Desbiens, préface à l'ouvrage de Migué et Marceau, *Le Monopole public de l'éducation.*

mepND_la_revolution_tranquille.indd 56 11-08-17 16:49

Or même si le combat des parents pour avoir voix au chapitre continue, et qu'il y a des chances que le pouvoir parental puisse s'imposer davantage dans l'avenir — certains misent sur la loi 88 qui prétend la démocratie scolaire par un jeu de *conventions* entre le gouvernement et les commissions scolaires, et entre les commissions scolaires et les divers établissements —, les cyniques voient ces stratagèmes comme des supercheries bien peu susceptibles de donner un pouvoir réel aux parents.

Il reste que les derniers trente ans ont vu des efforts variés pour corriger le tir, et mettre l'accent sur davantage de décentralisation et de participation des parents, même si cela n'a pas donné des résultats aussi probants qu'on le voudrait.

La tendance à la centralisation, à la bureaucratisation et au jacobinisme demeure hégémonique, et le débat récent autour du cours d'éthique et de culture religieuse — l'imposition d'une religion d'État disent certains — révèle clairement un certain césarisme.

Dans une société pluraliste et une démocratie libérale, la vision du monde à saveur républicaine — qui statue que l'État doit incorporer les valeurs de la communauté politique, constituer une sorte de personne *en plus grand et en plus important,* et définir la manière morale pour la communauté de définir ses droits — est oppressante. Le monopole public de l'éducation est naturellement amené à imposer l'uniformité (au nom d'un égalitarisme abusif), et donc à rendre impossible la variété requise, au nom d'une certaine programmation citoyenne.

C'est condamner le monde de l'éducation à un arrimage ni très heureux ni cohérent entre un système d'éducation bureaucratique et un environnement bariolé, mais aussi,

mepND_la_revolution_tranquille.indd 57 11-08-17 16:49

disent certains, à la médiocrité et à la production systématique du décrochage scolaire et de l'analphabétisme. Les sociétés qui ont choisi la variété et la concurrence dans l'éducation ont des résultats énormément plus impressionnants[8].

Un certain ajustement s'est fait au Québec (et il faut en remercier Daniel Johnson père), grâce à la concurrence entre le privé et le public et aux initiatives et innovations qu'elle a suscitées, mais le progrès a été plus lent qu'il aurait fallu, et la résistance de la Sainte-Alliance musclée. Trop d'intervenants ont dénoncé cet échec *qualitatif* du système d'éducation pour qu'on puisse éviter un constat d'inachèvement. Au cœur de cet inachèvement est un problème de gouvernance non résolu et potentiellement non résoluble tant qu'on n'aura pas accepté de véritablement remettre en question le monopole public et ses rigidités.

Ce n'est pas un problème strictement d'éducation non plus que proprement québécois, puisque d'autres juridictions ont aussi été détournées de leurs trajectoires originales par d'autres formes de Sainte-Alliance à saveur étatiste, corporatiste et syndicaliste. La force d'inertie de ces arrangements est robuste : ils savent résister aux assauts et, ce faisant, préserver des « systèmes scolaires » fort coûteux, inefficients et non viables à long terme même au niveau universitaire[9]. C'est là le côté sombre des monopoles d'État créés au nom d'idéaux tout aussi fumeux que sacrés chez les bien-pensants (bien commun, démocratie, égalitarisme, pallier l'ignorance ou

8. Gilles Paquet, *Pathologies de gouvernance,* p. 127.

9. Gilles Paquet, « Ontario Higher Education as Governance Failures », *Optimum Online,* vol. 40, nº 1 (2010), p. 60-66.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 58 11-08-17 16:49

l'incurie des citoyens-parents, etc.) et embaumés comme « acquis sociaux ».

Santé

Le système de soins de santé a aussi changé dramatiquement après la Seconde Guerre mondiale au Québec. Cela s'est fait sous la triple pression de la vague démographique, des expériences dans d'autres juridictions au Canada, mais aussi des initiatives du gouvernement fédéral qui, dans l'après-guerre, a été le grand orchestrateur de politiques sociales à saveur keynésienne.

La Saskatchewan avait instauré l'assurance-hospitalisation en 1947, et le fédéral mis le doigt dans la santé en 1948. En 1957, une loi habilitait le gouvernement fédéral à négocier une entente avec les provinces. La double pression d'initiatives provinciales qui menaçaient de rendre difficile la mobilité géographique dans le pays, et de l'expérience de Beveridge en Angleterre, a fait que le débat sur les assurances sociales *qui durait depuis les années 20* a débouché d'une manière plus abrupte que prévue sur une intervention fédérale musclée, et ce, malgré l'opposition du Québec.

La pression se fera encore plus forte quand la Saskatchewan va introduire l'assurance-maladie en 1962. En 1964, une commission royale recommande la création d'un régime national de soins de santé qui s'inspire de celui de la Saskatchewan. Le gouvernement fédéral est donc forcé de s'engager davantage en assurant tous les services médicaux. La Loi sur les soins médicaux, votée en 1966, fournit aux Canadiens l'assurance-maladie universelle.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 59 11-08-17 16:49

Le Québec, tous partis confondus, va s'opposer à ces programmes fédéraux. Duplessis, Lesage et Johnson vont s'opposer de façon partisane diront-ils : ces programmes violaient les priorités québécoises. On va donc créer des comités et des commissions pour analyser les modalités d'application des programmes fédéraux, et on peut dire que c'est à reculons, avec retard et dans le désordre, que le Québec va s'ajuster. Le gouvernement Lesage voudra se donner « une image de grand réformateur » et implantera l'assurance-hospitalisation en 1961 (quatorze ans après la Saskatchewan), « mais la bureaucratie créée pour administrer le plan ne réussira à fonctionner efficacement que vers 1967[10] ». Ce sera le même processus pour l'assurance-maladie qui, votée à Ottawa en 1966, ne sera en place au Québec qu'en 1970.

Même si l'ajustement se fait avec retard, il se fera selon l'esprit du temps : l'État payeur unique va s'auto-instituer en monopole public dans la prestation des soins de base. Or quand l'État devient le maître d'œuvre et l'allocateur des gratifications, on voit émerger des groupes d'intérêts voulant y avoir accès. Un oligopole d'intérêts tout aussi militants que ce qu'on a vu dans le monde de l'éducation a surgi dans le domaine de la santé, et des confrontations encore plus dramatiques sont produites à cause des enjeux de vie et de mort, mais aussi en raison de l'émergence au Québec de syndicats (omnipraticiens, spécialistes, etc.) qui vont utiliser les mêmes tactiques que les syndicats ouvriers (y compris la grève) pour

10. Marc Renaud, « Réforme ou illusion ? Une analyse des interventions de l'État québécois dans le domaine de la santé », *Sociologie et Sociétés,* vol. 9, nº 1 (1977), p. 131-32.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 60 11-08-17 16:49

arriver à leurs fins.

En santé (comme en éducation), c'est *l'équilibre conflictuel* : une situation dans laquelle chaque groupe sait qu'il ne peut se débarrasser ni de ses partenaires ni de ses opposants. Chacun sait qu'il devra faire des compromis pour atteindre ses objectifs, mais personne ne veut s'y résoudre. Ce qui fait que les problèmes de gouvernance et d'organisation de la production des soins demeurent dans ce secteur aussi non résolus.

On n'a encore réussi à assurer ni le meilleur usage possible des ressources dans le système socio-technique des soins de santé, ni un contrôle raisonnable des coûts. Ce qui fait qu'avec un rythme de croissance des coûts beaucoup plus rapide que le rythme de la croissance économique au cours des dernières décennies, une portion de plus en plus grande du budget du gouvernement du Québec coule vers le domaine de la santé. La santé est passée, rapporte-t-on, de quelque 30 % des dépenses des programmes du gouvernement du Québec en 1980, à quelque 45 % aujourd'hui, et cela pourrait grimper à 65 % d'ici vingt ans. Ce n'est clairement pas viable à long terme, à moins d'accepter que le Québec devienne un gros hôpital !

Dans ce domaine, comme en éducation, les pressions sur le système ont fait en sorte que le citoyen a cherché à se dégager de plus en plus du carcan du régime public, non sans

mepND_la_revolution_tranquille.indd 61 11-08-17 16:49

grandes difficultés. Deux grands obstacles se dressent : 1) la Sainte-Alliance politique, bureaucratique et corporatiste qui défend le monopole public, mais aussi 2) les prisons mentales qui sont nées des opérations du « pouvoir social[11] » (comme dirait Tocqueville). Ces prisons mentales agissent comme un Bonhomme Sept Heures jetant ses foudres sur toute tentative pour entamer le sacro-saint monopole public en santé (une vache sacrée qui doit être protégée contre l'intrusion du méchant privé), et en conséquence sur toute démarche de remise en question de la gratuité absolue des soins (autre vache sacrée quel que soit le caractère pervers des incitations qu'elle suscite) visant à mettre en place des incitatifs susceptibles de stimuler l'augmentation de la productivité et de susciter l'innovation.

Ces prisons mentales ont une résistance surprenante quand on sait que les évaluations des systèmes de soins de l'Organisation mondiale de la santé assignent le trentième ou le quarantième rang dans l'ordre mondial au système canado-québécois, et que la première place est dévolue au système français qui a en son centre deux éléments tabous dans notre système : des frais modérateurs sur tout, et un présence très substantielle du privé.

L'affaire Chaoulli illustre bien l'importance de ces prisons

11. « Pouvoir social » au sens de Tocqueville réfère à un ensemble de « relais qui imposent sur tel ou tel sujet une opinion dominante devant laquelle le pouvoir politique se sent comme paralysé ou qu'il doit du moins tenir pour un paramètre essentiel de son action ; devant laquelle la critique est par ailleurs impuissante, voire plus ou moins discrètement censurée ». Raymond Boudon, *Tocqueville aujourd'hui,* Paris, Odile Jacob, 2005, p. 168.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 62 11-08-17 16:49

mentales dans le problème de gouvernance non résolu des régimes de soins. Il a fallu un arrêt de la Cour suprême du Canada pour qu'un citoyen du Québec qui ne pouvait avoir accès à des soins de base fournis par le monopole public dans des délais convenables soit autorisé officiellement à les chercher du côté du privé. Un citoyen qui pouvait avoir accès à l'imagerie par résonance magnétique pour son chien n'avait pas le droit officiellement d'y avoir accès pour lui-même même si le monopole public n'était pas en mesure de le lui donner.

Face à un monopole public inadéquat, naturellement, la pression monte, et les citoyens sont de plus en plus amenés à contourner le règne du système public en allant de plus en plus dans le maquis, vers le privé. Le budget Bachand de mars 2010 a pris un virage prudent et timoré dans ce dossier : le tabou des tickets modérateurs a été exorcisé. Une « révolution culturelle » ? Disons plutôt initiatives symboliques qui, dans le court terme, restent bien modestes et frileuses : on sent le besoin d'y aller sur la pointe des pieds et bien doucement dans cette terre sainte des acquis sociaux — grand pâturage des vaches sacrées. Malgré cette prudence, le vide s'est fait autour du ministre Bachand — on a fait la démonstration que courage politique est un oxymoron et que les dogmes prennent automatiquement le pas sur la raison !

On a parlé ouvertement dans ce même budget de reddition de compte en éducation ; on a été cependant combien plus doucereux en santé parce que les différences sont importantes entre ces deux mondes.

Première différence : dans le cas de l'éducation, un système privé de rechange est déjà en place et autorisé (même s'il est en butte aux attaques constantes de la Sainte-Alliance),

mepND_la_revolution_tranquille.indd 63 11-08-17 16:49

alors que pour les soins de santé de base le monopole public n'autorise pas encore officiellement de système de rechange. Seconde différence : dans le monde de l'éducation, le système privé est considéré comme de bon aloi (sauf par certains bureaucrates et certaines guildes syndicales du secteur public), alors que dans le monde de la santé, le privé est encore « honni » par les jeux du « pouvoir social », quelle que soit l'importance de la concurrence privée et d'une tarification directive pour une bonne gouverne. Il est remarquable que dans un domaine aussi clairement de juridiction provinciale bien des pontifes fédéraux aient senti le besoin de nous faire comprendre que l'idéologie est trop puissante pour leur permettre un devoir de réserve sur ces questions !

Voilà d'ailleurs qui explique pourquoi dans le secteur de la santé les experts savent ce qu'il faudrait faire, mais leurs avis sont rarement suivis[12]. Le système de soins demeure enlisé dans les fondations que lui a données la réforme Castonguay du début des années 70 : un système émergeant d'une idéologie technocratique et étatiste qui veut rationaliser par des méthodes bureaucratiques.

Cette forme d'intervention de l'État (ici comme ailleurs) a fait long feu, mais on demeure ankylosé dans et par ce modèle. Voilà ce qui explique que toutes les commissions qui se sont succédées depuis quarante ans n'ont pu apposer que des bémols et des dièses sur une partition demeurée inchangée : les acteurs dominants sont restés les mêmes, et on a tout au plus pu bricoler dans les marges du système — pour le

12. Gérard Bélanger, *L'Économique de la santé et l'État-providence,* Montréal, Varia 2005, chapitre 11.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 64 11-08-17 16:49

rendre un brin plus participatif avec la Commission Rochon, pour accroître un brin la responsabilisation avec la Commission Clair, pour décentraliser un brin avec la réforme Couillard — sans pouvoir vraiment entamer les relations de pouvoir qui cimentent le système.

Pas question donc de voir dans la situation actuelle une épiphanie.

Les blocages observés au Québec continuent d'enrayer l'appareil de production des soins : les réseaux intégrés de production de soins n'existent pas de manière telle qu'on puisse dire qu'on en a pour notre argent ; les modes de financement n'incitent pas à la productivité et à l'innovation, les files d'attente s'allongent ; on ne fait pas le meilleur usage possible de toutes les ressources disponibles ; l'expérimentation en matière de gouvernance est déficiente et l'augmentation exponentielle des coûts continue. Le budget Bachand de 2010 annonce que les choses vont changer mais dans un avenir encore trop mal défini — prudence oblige quand prévaut l'état d'esprit décrit plus haut.

Moins visible, mais tout aussi important, un autre problème a germé (en santé comme en éducation) à cause de la massification, de la bureaucratisation et des corporatismes. Il y a eu insensiblement atténuation de *l'affectio societatis,* c'est-à-dire l'engagement de tous les acteurs à contribuer activement, avec tous leurs moyens, de bonne foi toujours et de manière créatrice, au travail commun. Équilibres conflictuels

mepND_la_revolution_tranquille.indd 65 11-08-17 16:49

et confrontations ont eu des effets toxiques sur les partenariats au cœur de ces *métiers impossibles* que sont (dixit Freud) gouverner, éduquer et guérir — des métiers qui bâtissent fondamentalement sur la collaboration et la complicité avec l'autre[13]. Dans le droit français, le manque d'*affectio societatis* peut entraîner la dissolution d'un partenariat[14].

Culture

Avec l'*affectio societatis,* on déborde les aspects sectoriels, et on entre dans le monde merveilleux de la culture. Or, quand on passe au plan culturel, les choses se compliquent sérieusement. La culture est un concept valise très difficile à circonscrire et pas facile à arpenter. Et pourtant, c'est un défi incontournable puisque, pour certains, pour plusieurs, la Révolution tranquille a été d'abord et avant tout une « révolution culturelle ».

a) Volet I : arts et lettres

C'est par un abus de langage que l'on considère parfois la culture comme représentée de manière privilégiée par les arts, les lettres, les industries culturelles, qui en seraient la fine pointe — les révélateurs, les fiduciaires. Certains ont abusivement suggéré que la modernité culturelle du Québec (en ce

13. Daniel Innerarity, *La Démocratie sans l'État,* Paris, Climats, 2006, p. 193.

14. Vincent Cuisinier, *L'Affectio societatis,* Montpellier, LITEC, 2008.

sens restreint de la notion de culture-arts-lettres) aurait vu le jour dans l'après 1960. En fait, la modernité culturelle du Québec (en ce sens restreint) date de bien avant la Seconde Guerre mondiale. Cela n'est plus à démontrer[15].

Il y a eu également des avancées importantes dans les années 40 et 50. Donc pas question de suggérer que ces réalités se seraient matérialisées pour la première fois dans les années 60. Pas question non plus évidemment de nier que ces activités ont été exhaussées dans les années 60 et 70.

Cet exhaussement est en bonne partie attribuable (1) à la vague démographique qui va donner aux jeunes personnes arrivant à maturité une valence extraordinaire dans la population québécoise au tournant des années 70 ; 2) au mouvement mondial qui au Québec comme dans tout le monde occidental fait que cette bouffée de jeunesse (c'est-à-dire, cette cohorte importante de personnes non branchées sur les réseaux de pouvoir et avec beaucoup de temps libre et d'espoirs) va participer à un vaste mouvement de contestation de l'ordre établi et des canons en place avec leurs moyens, c'est-à-dire leurs voix ; 3) à la maturation de la télévision et des nouveaux moyens de communication qui ont décuplé leurs auditoires et leur force de frappe ; mais aussi 4) à l'intervention plus musclée de l'État fédéral d'abord et de l'État provincial plus tard comme sources de subventions pour les industries culturelles et les activités connexes. Artistes et littérateurs vont bénéficier d'aides financières plus grandes au cours de

15. Yvan Lamonde et Esther Trépanier, *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 67 11-08-17 16:49

cette période, devenir bien davantage clients de l'État qu'auparavant, et apprendre à présenter à l'État leurs revendications comme les autres groupes corporatistes — mais souvent avec plus de vigueur et de succès que les autres groupes à cause de leur visibilité médiatique.

Le Rapport Massey-Lévesque (1949-1951) pose la pierre angulaire de la politique culturelle du gouvernement fédéral. Le Conseil des Arts du Canada est créé en 1957. Au Québec, le Rapport Tremblay sur les problèmes constitutionnels (1953) donne une place au volet culturel, mais malgré les divers livres de diverses couleurs sur une politique culturelle putative (Laporte 1965, L'Allier 1976, Laurin 1978, Richard 1983, Bacon 1988) et les diverses actions et initiatives gouvernementales auxquelles ces livres de couleurs ont donné naissance, ce n'est pas avant les années 90 avec le Rapport Arpin et l'initiative de Liza Frulla que le Québec va se donner une politique culturelle[16].

Évidemment, la « communauté artistique » et l'intelligentsia jouent depuis plus d'un siècle un rôle important dans le « pouvoir social » dont on a parlé plus haut. De là découle automatiquement une propension plus grande de l'État du Québec (quand il prendra du galon dans l'après 1960) à répondre à leurs requêtes. Or, malgré le fait que bien des initiatives vont faire long feu en tant que définition d'une politique culturelle, cette cohorte va s'exprimer avec force et va obtenir des gratifications. Ces gratifications seront maintenues quels que soient les partis politiques au pouvoir au Qué-

16. Diane Saint-Pierre, *La Politique culturelle du Québec. Continuité ou changement ?,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 68 11-08-17 16:49

bec parce que se mettra en place une bureaucratie de subventionneurs et des guildes de subventionnés.

La génération des baby boomers, étant de manière significative d'une plus grande taille que celle qui l'a précédée, va produire plus d'artistes et de littérateurs, comme plus de menuisiers et de médecins, et en toute probabilité avec plus de variété (c'est-à-dire des meilleurs et des pires que ceux de la génération antérieure). L'esprit de 1968 va donner une vigueur additionnelle à ce brouhaha, et il y a donc eu beaucoup de place non seulement pour les grands artistes mais aussi pour les saltimbanques et les amuseurs, de même que pour les chasseurs d'octrois et de prébendes gouvernementales[17].

Entre 1957 et 1967, on est passé de cinquante centres culturels ou salles de concerts à cent cinquante au Québec[18]. Cette explosion est évidemment l'effet d'écho de l'action étatique en réponse aux demandes d'une vague démographique dont l'establishment culturel et les groupes d'intérêt ont réussi à faire reconnaître leurs créances par l'État. Plus encore, ces groupes n'hésiteront pas à utiliser leur temps d'antenne et leurs grands ténors chouchous du public pour non seulement promouvoir un financement plus grand pour les arts et les

17. Pierre Lemieux, « Réflexions libres sur l'État et la culture », dans Florian Sauvageau (dir.), *Les Politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et le marché,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 151-169.

18. Paul Bélanger et Pierre Paquet, « La crise culturelle de la société québécoise », dans Claude Ryan (dir.), *Le Québec qui se fait,* Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 87-98.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 69 11-08-17 16:49

lettres, mais pour immuniser les programmes qui financent les artistes contre les vagues de compressions budgétaires que les gouvernements sentent le besoin d'imposer de temps en temps pour des raisons fiscales.

Voir dans cette explosion le reflet d'une révolution culturelle attribuable à l'État québécois est abusif.

Les États provincial et fédéral vont financer davantage les arts et les lettres, les activités théâtrales et musicales, l'édition de livres, les festivals ; mais beaucoup de ce grand dynamisme culturel, tant dans l'avant 1960 (qui se rappelle le rôle crucial de CKAC par exemple ?) qu'après 1960, va émerger du privé et du secteur sans but lucratif [19] et pas uniquement de l'action étatique.

b) Volet II : noyau dur et culture publique commune

Pour notre propos, la culture déborde largement le seul terreau des arts et des lettres. Elle se définit comme les traits distinctifs qui caractérisent une société ou un groupe social — mode de vie, conventions, croyances, principes, mentalités, etc. — qui se constituent en manières d'être, de penser, d'interpréter, d'agir et de communiquer. *Grosso modo,* on parlera de règles d'interprétation partagées.

Il n'y a aucun doute que culture publique commune québécoise il y a, et qu'elle a évolué comme celle de toutes les

19. Elzéar Lavoie, « La constitution d'une modernité culturelle populaire dans les médias au Québec (1900-1950) », dans Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir.), *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec,* p. 253-298.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 70 11-08-17 16:49

sociétés au cours des cinquante dernières années. Est-ce que son noyau dur s'est transformé dans les années 60 ? En tant qu'historien à mes heures, je ne crois pas[20]. Mais cela ne veut pas dire que l'écorce organisationnelle et institutionnelle autour de ce noyau dur est restée intouchée, et que ces modifications n'ont pas eu d'effets importants.

Pour ce qui est du noyau dur, un grand nombre d'observateurs ont suggéré que le Québec est resté 1) un ensemble social d'agents à rationalité limitée 2) confronté à un contexte turbulent et à la concurrence de nouveaux entrants, 3) ne possédant à tout moment qu'une information incomplète et imparfaite, et 4) qui a développé au fil du temps une culture concrète plus ou moins bien ajustée à ses besoins et aux défis posés par l'environnement[21].

Cet ensemble d'habitus est à tout moment imparfaitement ajusté au contexte, mais il a néamoins montré un certain nombre de caractéristiques repérables, et a évolué dans le temps. On peut dire qu'il a servi relativement bien le Québec. Pas question donc de tomber dans un culturalisme naïf non plus que de sombrer dans une vision paradigmique qui, à partir de changements politico-administratifs de surface, infère qu'il y eu changement de mentalité en criant « lapin ! ». C'est une position clairement déboulonnée depuis long-

20. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Un Québec moderne, 1760-1840,* Montréal, HMH, 2007.

21. Gilles Paquet, *Tableau d'avancement. Petite ethnographie interprétative d'un certain Canada français,* Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 71 11-08-17 16:49

temps[22].

Mais ce qui se cristallise autour de ce noyau dur, son écorce organisationnelle si l'on peut dire, a changé en réaction aux transformations dans l'environnement, à mesure que Québec passait en mode accéléré d'un État libéral à un État-providence dans l'après 1960. Cela n'a pu qu'entamer ou éroder un certain nombre de manières de voir et croyances qui affectent les manières d'être, de penser et d'interpréter. L'ajustement mineur de certains comportements peut suffire quand l'environnement change peu, mais l'ajustement des représentations s'impose quand les changements sont dramatiques[23].

Or l'entrée de l'État avec effraction dans la société québécoise, la longue marche des technocrates, et l'immense bouillonnement de rationalisations de ces intrusions tant chez les fédéralistes que chez les indépendantistes ont été bien davantage que de simples réaménagements administratifs : il y a eu *révolution tranquillisante et déresponsabilisante.* La culture publique commune et la sensibilité des Québécois ont été entamées, le citoyen a été pris en charge par l'État et insensiblement dépouillé de sa capacité à se prendre en main… comme à la suite d'un coup d'État !

c) Coup d'État

---

22. François-Pierre Gingras et Neil Nevitte, « La Révolution en plan et le paradigme en cause », *Revue canadienne de science politique,* vol. 16, nº 4 (1983), p. 691-716.

23. Gilles Paquet, *Gouvernance : mode d'emploi,* Montréal, Liber, 2008.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 72 11-08-17 16:49

Nous dirons qu'il y a eu *coup d'État.* L'écorce de croyances, mentalités, etc., qui se constituent en manières d'être, de penser, et d'interpréter a été affectée par l'étatisme forcené de l'après 1960, et par la célébration mythocratique de cet étatisme, considéré comme rédempteur, qui l'a accompagnée.

Dans une formulation proche de celle d'Emmanuel Mesthene[24], on peut dire que l'étatisme de l'après 1960 — défini par l'appropriation et la prise en charge par l'État d'une portion de la socio-économie (santé, éducation, etc.) qui va doubler entre 1961 et 1984 — a eu un impact déterminant comparable à l'arrivée de la voiture automobile sur les mœurs au début du XX^e siècle : l'étatisme a été une technologie sociale qui a créé des opportunités pour réaliser de nouveaux objectifs par des moyens inédits.

Comme les nouvelles technologies (matérielles ou sociales) transforment les possibles et les futuribles, les choix des personnes et groupes changent aussi pour tirer profit des opportunités offertes par ces nouveaux outils. À mesure que ces choix inédits deviennent des habitudes — et qui plus est des habitudes célébrées comme modernes et progressistes — les perceptions et les normes changent et, non seulement les comportements se modifient-ils mais les croyances et les représentations aussi.

On verra monter dans cette période des demandes de plus en plus grandes par rapport à l'État, tant de la part des citoyens à qui on dit qu'ils ont des droits sociaux (à la santé, à l'éducation, etc.) que des groupes corporatistes divers à qui

24. Emmanuel G. Mesthene, *Technological Change,* New York, Mentor, 1970.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 73 11-08-17 16:49

on a fait comprendre que leurs revendications sur la forme que doit prendre l'appareil de production sont légitimes. Peu à peu vont se mettre en place une *culture de bénéficiaire et de dépendance à l'État* et une déresponsabilisation des personnes et des groupes — qui n'existaient pas à la fin des années 50.

Cet état de fait sera en bonne partie causé par la convergence de plusieurs forces qui vont jouer ailleurs aussi, mais qui auront une force de frappe peut-être plus significative au Québec (tant dans les faits que dans le discours) à cause du conservatisme relatif de la société québécoise d'avant 1960 pour ce qui est de l'intervention étatique. Il s'ensuivra :

- culture de dépendance accrue par rapport à l'État
- érosion du capital social et affaiblissement de la société civile
- demandes exhaussées à cause du langage des droits et de l'égalitarisme
- effets pervers de cette dépendance sur le sens des responsabilités
- impact sur les comportements, les perceptions et les représentations conduisant tant à l'accroissement des demandes des citoyens qu'à la formation de groupes d'intérêt pour la chasse aux rentes dans un mode de production devenant de plus en plus bureaucratique.

d) Esprit du temps

On peut dire que par le truchement d'une étatisation accélérée, et par le soin qu'on a mis à célébrer les « droits » des citoyens (leurs demandes étant systématiquement légitimées par un État qui voulait se rendre indispensable), les citoyens

mepND_la_revolution_tranquille.indd 74 11-08-17 16:49

se sont laissés persuader que l'étatisme constituait la voie royale. L'augmentation extraordinaire de l'action étatique va entraîner le développement d'une mentalité de créancier vis-à-vis l'État, changer les expectatives, et affecter les manières de voir, les sensibilités, et les rapports à l'autre. Il y aura étiolement de tout un ensemble d'institutions (famille, communauté, paroisse, etc.) qui étaient des systèmes de protection parallèles. Il s'ensuivra une déperdition de capital social, et cela va faire en sorte que le citoyen en arrivera à croire que seul l'État est un protecteur fiable.

Cet impact, conjugué à la grande vague démographique qui a fait sauter les verrous un peu partout dans les années 60, à l'arrivée de nouvelles technologies de communication qui vont dramatiquement amplifier la force de frappe de cette ébullition culturelle (au sens large) et donner une importance beaucoup plus grande aux définisseurs de situation et à l'ébullition de ce que faute de mieux on peut nommer *l'esprit de 1968,* vont contribuer dramatiquement à l'implantation de ce nouvel état d'esprit.

Il y avait eu des transformations dans l'après Seconde Guerre mondiale, mais tout se faisait plus lentement. C'est la combinaison de nouvelles voix étatistes et de la puissance émergente des médias qui va faire la différence. Il va se créer un « pouvoir social » au sens de Tocqueville beaucoup plus puissant que ce qui existait auparavant. Jacques Parizeau dira

mepND_la_revolution_tranquille.indd 75 11-08-17 16:49

(comme seul il peut le faire) que tout ce charivari et tout ce tohu-bohu qu'on va étiqueter « Révolution tranquille » tient à cinq ministres, une vingtaine de fonctionnaires, et une poignée de chansonniers[25]. C'est excessif, évidemment, mais il y a là un brin de vérité et une fine intuition.

Au cours de la décennie qui va suivre, cette mentalité d'ayants droit fortement articulée en termes de droits sociaux va s'accréditer, répandue par des journalistes ou des commentateurs qui se font les nouveaux magistrats de l'immédiat, et dont les opinions (plus ou moins fondées sur l'idéologie ou leur statut présumé d'intellectuel) sont émises avec d'autant plus d'assurance qu'elles sont moins nuancées.

Humoristes, journalistes, célébrités et commentateurs ont vendu ce message de l'État thaumaturge et du citoyen devenu *bénéficiaire.* La charité est devenue insultante, les communautés, inutiles. Le Québec était devenu postmoderne. Dans ce joyeux *anything goes,* il devient interdit d'interdire, la langue se ramollit, tout devient culture : c'est le triomphe de l'indistinction, c'est-à-dire qu'une sorte de déculturation prévaut[26].

e) Une grande imposture intellectuelle

Tout cela se passe sur fond de productivité en déclin à la fin des années 60, de stagflation mondiale dans les années 70, et

25. Marc Laurendeau, « L'ébullition culturelle pendant la Révolution tranquille », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier (dir.), *La Révolution tranquille 40 ans plus tard. Un bilan,* Montréal, VLB, 2000, p. 256.

26. Bruno Lussato, *Le Défi culturel,* Paris, Nathan, 1989.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 76 11-08-17 16:49

de descente aux enfers pour l'économie québécoise[27]. Ce qui va catalyser de façon toxique le processus de déculturation mentionné plus haut est une certaine trahison des élites, mais pas celle dénoncée à mauvais escient par Pierre Elliott Trudeau.

L'intelligentsia va conspirer pour répandre de fausses représentations : c'est comme si la banque centrale s'était mise à émettre de la fausse monnaie. On va systématiquement, délibérément et abusivement noircir un avant 1960 personnaliste et communautaire, pour délibérément et abusivement pouvoir glorifier un après 1960 étatiste qui est loin d'être chromé.

Dans le feu de l'enthousiasme, certains sociologues imprudents n'hésiteront pas à déclarer la culture canadienne-française d'avant 1960 « primitive » et « sociologiquement inadéquate ». Le genre de chromos simplistes du genre de vie des Canadiens français d'avant 1960 qui inspire ces propos se base sur 1) des observations très pointues de petites communautés par quelques sociologues américains (Saint-Denis-de-Kamouraska par Horace Miner dans les années 30 et Drummondville par Everett Hughes dans les années 40), et 2) sur des travaux de deux historiens du Canada anglais — Donald Creighton et Arthur Lower — qui vont ensuite généraliser ce diagnostic à l'ensemble du Canada français d'avant 1960 et propager l'image d'un Canada à deux vitesses qui se serait

27. Pierre Fortin, « Six observations sur la croissance québécoise à la manière de Gilles Paquet », dans Caroline Andrew, Ruth Rubbard et Jeffrey Roy (dir.), *Gilles Paquet, homo hereticus,* Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, p. 284-299.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 77 11-08-17 16:49

perpétué jusqu'au milieu du XX^e siècle. Arthur Lower présente une image manichéenne saisissante du Canada des années 40. Selon ce dernier, ce serait l'ensemble composite de deux genres de vie : l'un « *the medieval, rural, Catholic way of life* » au Canada français, l'autre « *the hurly-burly of the English man of business* [...] *the dynamic Calvinist way of life* » au Canada anglais[28].

Toute une génération d'historiens et des spécialistes de sciences humaines au Canada anglais, mais aussi au Québec, va avaler cette couleuvre, accepter *holus bolus* ce chromo comme image exacte du Canada français, et répéter sans une once de critique ce diagnostic de Miner et Hughes.

Cette dénonciation de l'ordre traditionnel convenait parfaitement aux progressistes (dans lesquels je compte les cité-libristes de la première heure) qui voulaient que le progrès social (tel qu'ils le définissent) s'accomplisse beaucoup plus vite que dans les années 50. Pour eux, il était rassurant de pouvoir identifier l'attachement aux valeurs traditionnelles comme la source du retard dans le rythme du progrès économique et social. Voilà qui permettait de défendre le dirigisme d'État qui allait commander l'accélération du changement après 1960 et promettre de liquider le carcan traditionnel au plus vite. Leur programme s'est donc présenté comme moyen

---

28. Horace Miner, *St. Denis : A French Canadian Parish,* Chicago, University of Chicago Press, 1935 ; Everett C. Hughes, *French Canada in Transition,* Chicago, University of Chicago Press, 1943 ; Donald G. Creighton, *The Commercial Empire of the St. Lawrence,* Toronto, Ryerson Press, 1937 ; Arthur R. M. Lower, « Two Ways of Life : The Primary Antithesis of Canadian History », *Canadian Historical Association Annual Report,* 1943, p. 5-18.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 78 11-08-17 16:49

d'assurer par toutes sortes de mesures un effet de cliquet, de mettre des taquets qui empêcheraient que les Canadiens français ne retombent dans leurs anciens errements. C'est le sens de la stratégie fédéraliste qui a abouti à la Charte des droits de 1982, et à l'habitus centralisateur du gouvernement fédéral qui perdure.

Cette caricature de l'avant 1960 convenait aussi aux « nationalistes » qui, frustrés par la progression à pas de tortue vers la souveraineté, ont été fort aise d'attribuer cette lenteur à l`hypothèque de la tradition et des anciennes élites personnalistes. Pour ces souverainistes, l'activisme exhaussé de l'État québécois ouvrait la porte à une stratégie d'émancipation par la souveraineté.

En fait, la période précédant la Révolution tranquille n'en est pas une de Grande Noirceur, non plus qu'une période où les Canadiens français auraient été « décervelés par les évêques », comme le suggérait Jacques Godbout, avec le plus grand sérieux, dans *L'actualité*. Et l'après-Révolution tranquille n'a pas été un moment aussi glorieux et nickelé qu'on a voulu nous le faire croire. Le colbertisme n'a pas eu que des effets positifs : il faut jauger les gains et les pertes.

On sent que le terrain des opérations est bien défini autour des enjeux culturels (au sens large) dès 1962 dans la controverse qui oppose Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin[29].

Face à l'option séparatiste qui voit dans un État national

29. Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité Libre,* vol. 13, nº 46 (1962), p. 3-16 ; Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté,* vol. 4, nº 23 (1962), p. 299-325.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 79 11-08-17 16:49

monoculturel l'expression d'une culture globale épanouie et la voie de sortie de crise, Trudeau propose un État plurinational, bilingue et biculturel (à l'époque) et reprend l'argumentation culturaliste conventionnelle en parlant d'une « nation canadienne-française… trop anémiée culturellement, trop dépourvue économiquement, trop attardée intellectuellement, trop sclérosée spirituellement pour pouvoir survivre à une ou deux décennies de stagnation pendant lesquelles elle aura versé toutes ses forces vives dans le cloaque de la vanité et de la "dignité" nationales » (p. 12).

À cette argumentation, Hubert Aquin répond qu'il n'y a pas faiblesse culturelle mais « fatigue culturelle », gaspillage d'énergie dans un vain combat pour l'affirmation d'une culture globale canadienne-française qui ne saurait s'insérer dans un régime fédéral — lequel réclame une dé-globalisation culturelle qui lui est contre-nature.

Au cœur de ces deux points de vue, on trouve une différence de style (et des excès hurluberluesques de langage qui ne sont pas du côté d'Aquin), mais aussi un accord de principe sur la centralité de l'État. Or les effets non voulus et non prévus de cet étatisme compulsif (qu'il soit unicéphale, bicéphale ou multicéphale) qu'on célèbre de toutes parts ont transformé la culture publique commune : elle a été révolutionnée par la flambée d'étatisme des années 60.

Dans les mots de Daniel Innerarity : « La crise de l'État-providence correspond à une crise de la solidarité […] L'État

mepND_la_revolution_tranquille.indd 80 11-08-17 16:49

est parvenu en fait à masquer les relations sociales et à engendrer une irresponsabilité diffuse et aveugle face aux conséquences sociales de nos actes [...] L'État est un intermédiaire qui obscurcit les relations sociales en masquant la solidarité réelle derrière des mécanismes anonymes et impersonnels, à tel point qu'elle finit par devenir invisible[30] ».

Gary Caldwell[31] a écrit des pages terribles sur la sorte de déculturation qui en est sortie : une culture publique commune où s'est étiolé le sens des devoirs et des vertus, où l'on ne sait désormais plus d'instinct que faire sinon fuir devant les responsabilités, où l'on a pris l'habitude de la dépendance, d'une vie de bénéficiaire. On ne sait plus d'instinct comment s'en tirer par ses propres moyens, au point d'oublier les règles les plus élémentaires comme refuser l'intimidation par la force et venir en aide à nos semblables quand ils sont agressés.

f) Une autre révolution culturelle ?

Cette dérive invisible, incolore et inodore du Je laconique et résolu au On irresponsable (pour reprendre les mots de Maurice Blanchot), vers un état des choses où tout est arbitré sans égard aux responsabilités — sorte de *generalized no-fault society* — a été mise en scène et dénoncée autant par des analystes patentés que par des artistes qui ont su griffonner des images de cette nouvelle culture, et en ont montré les excès (*Les Bougons, L'Âge des ténèbres,* etc.). *Les Bougons* n'ont pas

30. Daniel Innerarity, *La Démocratie sans l'État,* p. 244-245.

31. Gary Caldwell, *La Culture publique commune,* Québec, Nota bene, 2001, chapitres 1 et 13.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 81 11-08-17 16:49

choqué… on en a ri. *L'Âge des ténèbres* a été plus mal reçu : le message était trop cinglant… on a ri jaune.

Est-ce que la culture de dépendance est maintenant dans l'ADN du citoyen ? Ou se pourrait-il simplement que le citoyen ait simplement pris de mauvaises habitudes dont il a de la difficulté à se débarrasser : l'habitude du statut de bénéficiaire, et la tolérance des abus de pouvoir de l'étato-bureaucratie — au lieu d'avoir d'instinct le sens de ses droits et obligations en tant que producteur de gouvernance ?

Depuis une bonne décennie, les rapports accablants se sont accumulés sur ces mauvaises habitudes. Certains ont même commencé à appeler de leurs vœux une autre révolution culturelle qui chercherait non pas à revenir au *statu quo ante,* mais à convaincre les citoyens qu'il faut se purger de ces mauvaises habitudes, et accepter leurs responsabilités de producteurs de gouvernance.

La levée de boucliers que ces dénonciateurs de toutes sortes ont provoquée dans le passé récent permet de prendre la mesure de la profondeur de l'ancrage de cette mentalité de dépendance à l'État. Le « pouvoir social » est monté au créneau : les dénonciateurs ont été traités de barbares et de traîtres, de Cassandre, et j'en passe.

Certains en ont conclu qu'il ne faut pas s'attendre à une autre révolution culturelle qui renverserait la vapeur dans un proche avenir. Et pourtant, il semblerait bien que ces rappels à l'ordre sont sérieux, que l'appel à la lucidité est raisonnable.

Conclusion

Que conclure ?

mepND_la_revolution_tranquille.indd 82 11-08-17 16:49

• Qu'il faut oublier les images simplistes et manichéennes de Grande Noirceur et de la Révolution tranquille, et inventer des étiquettes moins réductrices pour saisir l'évolution rapide et chaotique du Québec au cours des derniers soixante-quinze ans.

• Que dans les secteurs de l'éducation et de la santé, il y a eu un bond en avant certain au cours des derniers cinquante ans, mais que les forces qui ont enclenché ces grands sauts sont bien plus complexes qu'un simple volontarisme politique, et que les nouvelles institutions mises en place dans l'improvisation souffrent encore aujourd'hui de leurs enfantements difficiles — le degré d'inachèvements des travaux et les problèmes de gouvernance non résolus sont tels qu'on doit parler non seulement d'inachèvement mais d'échecs.

• Que l'étatisme délirant de l'après-1960 a affecté dramatiquement la culture publique commune : on a tranquillisé indûment la société québécoise au point de la faire tomber dans un certain somnambulisme, au point que deux tendances toxiques ont été ré-énergisées — ce que Proudhon nommait déjà au milieu du XIX^e^ siècle « la paresse des masses » — le manque de responsabilité qui est à l'origine de tout autoritarisme, et « le préjugé gouvernemental », c'est-à-dire la propension pour le citoyen à douter de ses capacités propres et à s'en remettre à l'État.

• Et, enfin, que si les grands dérangements en éducation et en santé ne semblent pas être très prometteurs sans une

mepND_la_revolution_tranquille.indd 83 11-08-17 16:49

révolution dans leur gouvernance, dans le cas de la culture, rien de moins qu'une nouvelle révolution culturelle ne saura décontaminer une culture trop marquée par l'irresponsabilité généralisée.

Est-il défendable ou même excusable de quitter le podium sans esquisser tout au moins de quoi pourrait avoir l'air la nouvelle révolution culturelle susceptible d'inverser la vapeur, de faire que le citoyen redevienne producteur de gouvernance et apte à bien faire ce travail ? Probablement que non. On me permettra donc de le faire en deux points : l'un plus général, l'autre plus particulier — comme un coup de poing !

En général, il suffira de rappeler en un raccourci qui pourra sembler abusif qu'à la source d'une culture déficiente est le triomphe de l'indistinction[32] — l'indifférenciation, la désintégration et l'incapacité à hiérarchiser — et que cela résulte d'un amalgame de quatre forces toxiques : massification, centralisation, bureaucratisation et désinformation. Et on a dit combien ces forces toxiques ont joué un grand rôle au Québec au cours des derniers cinquante ans !

La nouvelle révolution culturelle va donc prendre sa source dans un double combat : combat 1 — un effort concerté pour combattre ces quatre forces, pour les saboter, pour les empêcher de jouer leur rôle néfaste[33] ; combat 2 — redonner à la différenciation, à l'intégration et à la capacité de multihiérarchisation (de sérier le meilleur et le moins bon) leur pouvoir de contrer l'entropie.

---

32. Alain Finkielkraut, *La Défaite de la pensée,* Paris, Gallimard, 1987.

33. Malcolm K. Sparrow, *The Character of Harms,* Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 84 11-08-17 16:49

Voilà qui est bien vague diront certains. Pour eux, ce genre de propos ressemblerait probablement trop à ces cartes géographiques du XVI^e siècle — fort élégantes mais pas très utiles pour la navigation. De là la nécessité d'une approche plus directe.

Cette approche plus directe suggère qu'il faut effectuer un recadrage à 180° dans notre manière de voir : prendre conscience qu'il n'y a pas d'Immaculée Conception des droits dans une société vraiment démocratique, que les droits sont accordés au citoyen comme instruments pour l'aider à remplir ses obligations.

Il faut donc commencer par condamner la tendance à transformer les préférences de chacun en droits, et de les traduire en demandes par rapport à l'État. Il faut commencer à limiter ces créances et ces droits à ce dont le citoyen ou l'officiel a vraiment besoin pour remplir le fardeau de sa charge, pour remplir ses obligations, et assumer pleinement ses responsabilités comme producteur de gouvernance. Plus les responsabilités sont grandes, plus grandes sont les droits.

Cette simple norme — pour difficile qu'elle sera à faire comprendre à deux générations qui ont vécu dans l'illusion de l'égalitarisme doctrinaire, de l'irresponsabilité totale et des créances illimitées — est la condition nécessaire pour résoudre ce qui est fondamentalement une crise de responsabilités[34].

---

34. John Kekes, *The Illusions of Egalitarianism,* Ithaca (New York), Cornell University Press, 2003 ; Thomas S. Axworthy, « La crise de la responsabilité au Canada », *Revue parlementaire canadienne,* vol. 28, n^o 2 (2005).

mepND_la_revolution_tranquille.indd 85 11-08-17 16:49

La social-démocratie n'est pas une assurance tous risques sans égard à la responsabilité, mais plutôt une manière de concevoir le fardeau de la charge du citoyen à qui on demande qu'il redevienne un producteur de gouvernance avec tout ce que cela implique de responsabilités, et à qui on est prêt à donner tous les droits dont il a besoin pour être à la hauteur du fardeau de sa charge, mais pas davantage.

Certains des plus jeunes ont déjà compris que l'État est tout au plus capable de servir de mécanisme à sûreté intégrée *(fail-safe mechanism)* en cas de crise, et qu'on ne peut plus compter sur lui pour se protéger de tous les situations d'états indésirables. Ils en ont tiré les conclusions qui s'imposent et reprennent le gouvernail. Quant aux baby boomers et à ceux qui ont hérité de leur état d'esprit de bénéficiaire, ils offrent une résistance aussi vociférante que désespérée qui n'est pas sans ressembler à celle du dormeur debout qui ne veut pas s'éveiller. C'est un état pathologique navrant mais obligatoirement temporaire. On s'éveille toujours d'un tel somnambulisme… plus ou moins tard, avec des conséquences plus ou moins catastrophiques.

mepND_la_revolution_tranquille.indd 86 11-08-17 16:49